

● (2.20 p.m.)

L'INDUSTRIE

L'ABANDON DU PROJET D'EXPANSION DE WABUSH MINES
—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTI-
ON AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, moi aussi je prends la parole pour demander à la Chambre l'autorisation de présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. J'espère avoir plus de succès. Aujourd'hui, la consortium Wabush Mines a annoncé devoir mettre de côté son programme d'expansion de 100 millions de dollars projeté pour Wabush à Terre-Neuve, à cause de facteurs économiques, dont le niveau général des impôts au Canada.

Voici ma motion, qu'appuie le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan):

Que le comité permanent des finances invite immédiatement des représentants de la Wabush Mines à comparaître devant lui pour expliquer quels facteurs les ont forcés à prendre cette décision, et ainsi permettre au comité de recommander des mesures aptes à créer un climat économique dans lequel cette compagnie et d'autres pourraient prendre de l'expansion et se développer.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion proposée à l'étude de la Chambre. Aux termes de l'article 43 du Règlement, pour que la motion soit débattue, il faut l'unanimité. Y a-t-il assentiment unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Comme il n'y a pas assentiment unanime, la question ne peut être débattue.

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE MAINMISE AMÉRICAINE SUR
LA HOME OIL COMPANY

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au premier ministre. Je suis sûr que le sujet est d'un intérêt tel pour lui qu'il en sera au courant. Le gouvernement laisse-t-il maintenant entendre qu'il ne s'oppose pas à l'acquisition de l'intérêt majoritaire de la société Home Oil par la société Ashland Oil Limited, ou tâche-t-il d'intéresser une société canadienne à faire une proposition plus avantageuse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, la situation est toujours telle que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a exposée à la Chambre.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, à supposer que le gouvernement soit intéressé à aider les sociétés canadiennes à se porter acquéreurs de la majorité des actions

d'autres sociétés canadiennes, se propose-t-il de prendre des mesures à cette fin? Par exemple, je songe au privé dont jouissent actuellement les compagnies américaines d'emprunter de l'argent pour acheter des actions de sociétés canadiennes et de soustraire l'intérêt sur ces prêts de leur revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Les compagnies canadiennes n'ont pas ce droit. Le premier ministre, ou le ministre des Finances, nous dirait-il si le gouvernement entend prendre immédiatement quelque mesure pour aider les compagnies canadiennes à faire face à la concurrence des sociétés américaines?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la question de mon honorable ami est fort compliquée. Il a lu, j'en suis persuadé, les propositions contenues dans le Livre blanc, qui,...

Une voix: Le Livre blanc, voilà qui envenime les choses.

L'hon. M. Benson: ...dans une certaine mesure, rendent la situation moins difficile.

M. Bell: Le Livre blanc est justement la cause de toutes ces difficultés.

L'hon. M. Benson: Il est évident que mon ami n'a pas lu le Livre blanc. Je suis sûr également, monsieur l'Orateur, que le chef de l'opposition est bien au courant des mémoires soumis au comité mixte de la Chambre et du Sénat à l'égard de ce problème et que renferme son rapport.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, d'après les propos du ministre des Finances, j'en déduis que le gouvernement n'a pas l'intention de prendre une telle initiative. J'ai une autre question à poser au ministre des Finances. Encore une fois, en vue de permettre aux compagnies canadiennes de pouvoir soutenir la concurrence lorsqu'elles se portent acquéreurs de la majorité des actions d'autres compagnies canadiennes, le ministre a-t-il l'intention de prendre une mesure quelconque? Je veux parler de l'impossibilité pour les compagnies pétrolières canadiennes de déduire de leur revenu les pertes occasionnées par le forage dans des endroits éloignés, comme en Alaska, alors qu'on permet aux compagnies américaines, qui achètent la majorité des actions de ces compagnies canadiennes, de transférer les frais de cette opération et de recouvrer grâce à des exemptions d'impôt, une grande partie des sommes dépensées en devenant acquéreur de l'intérêt majoritaire d'une compagnie canadienne. Le ministre a-t-il en vue des mesures destinées à permettre aux compagnies canadiennes de faire face à la concurrence dans ce domaine?

L'hon. M. Benson: Mon honorable ami aborde certains secteurs très intéressants où, je le soutiens, il est parfois possible aux entreprises canadiennes, par exemple en utilisant des succursales à l'étranger, de profiter de déductions pour épuisement à l'égard de leur exploitation étrangère. C'est en réalité de quoi parle mon ami.

L'hon. M. Stanfield: Je sais de quoi je parle.

L'hon. M. Benson: En outre, la question a été traitée dans les mémoires qu'ont présenté les compagnies au